

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-314-01**

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 1<sup>er</sup> juin 2021, le règlement numéro 2019-314-01 intitulé « Règlement numéro 2019-314-01 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle ».

Ce règlement modifie le règlement 2019-314 par l'ajout d'articles afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an 2021.**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Cynthia Bossé".

Cynthia Bossé,  
Directrice générale